

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
32**

**Nombre de votants :
32**

**Date de convocation :
20 septembre 2019**

**Date d'affichage :
3 octobre 2019**

L'AN deux mille dix-neuf, le **26 septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 20 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (jusqu'à la question n° 19), MM. FREGONESE, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY (à partir de la question n° 5), PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, RESSOUCHE, Mme SANNAT, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
absente à partir de la question n° 20

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué
absent jusqu'à la question n° 4

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente

M. Jean-Claude ZICOLA, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019**

QUESTION N° 13

OBJET : Tarif skate-park du 25 septembre 2019 au 31 août 2020

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 9 septembre 2019.

Suite à l'ouverture du nouveau skate-park de Riom au Parc des Fêtes inauguré le 6 septembre dernier, il convient de mettre en place un tarif pour la saison 2019-2020. L'entretien de cet équipement étant similaire à un terrain stabilisé, il a été décidé d'appliquer le tarif suivant :

	Associations et organismes riomois A.S. des Lycées et Collèges riomois Ecoles rimoises Associations de sport d'entreprises rimoises adhérentes à une fédération Pratiquants libres Collèges riomois Lycées riomois	Associations rimoises recevant des non licenciés pour des stages payants Associations et organismes non rimoises
	<i>Tarifs horaires 2019/2020</i>	<i>Tarifs horaires 2019/2020</i>
Skate-park	Gratuit	9.90 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les tarifs pour la saison 2019/2020 pour le skate-park,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 26 septembre 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL